

UNIVERSITÉ  
DE TOULOUSE  
LE MIRAIL



## CONFÉRENCE DE PRESSE

Mardi 9 avril 2013 • 10 h 30

La Cantine Toulouse

### L'ESSENTIEL

## Le Système d'Information Géographique de la Caf : un outil en ligne pour connaître les données les plus récentes sur la population allocataire du département

La Caf comptait, au 31 décembre 2012, **260 374 allocataires**. En intégrant les personnes à charge (en très grande majorité les enfants), les ressortissants du régime général couverts par la Caf représente la moitié de la population du département. Le montant des aides légales qui leur ont été versées en 2012 - plus de **1,2 milliard d'euros** - montre aussi l'importance que la caisse d'Allocations familiales représente dans la vie quotidienne des habitants de la Haute-Garonne. La Caf dispose donc d'un nombre très élevé de données sociales sur la population allocataire. En créant son propre Système d'Information Géographique, en partenariat avec l'Université de Toulouse II - Le Mirail, elle rend accessible et lisible, sur un site internet ouvert, plus de **50 000 données** distinctes (13 000 par année).

### Un outil de connaissance du territoire pour les acteurs du département

Avec ce SIG, ce sont des centaines d'informations qui sont mises à disposition, sans restriction d'accès, sur la population allocataire des territoires du département. Plusieurs paramètres de requête ont été retenus : les vingt-deux indicateurs sont répartis en cinq familles (allocataires, situation familiale, logement, précarité, enfants), la zone géographique et l'année (le SIG intègre les données annuelles de 2009 à 2012). A l'origine de ce projet, un travail de la Cellule Etudes et Statistiques de la Caf avec des étudiants en géographie de l'Université Toulouse II - Le Mirail, plus particulièrement du Master 2 en géomatique. « *Notre objectif initial était simple : créer une application ouverte permettant de visualiser les données de la Caf sous forme cartographique, explique Geneviève Cazaux, responsable de la Cellule. Quand on est en situation d'élaborer une politique d'action sociale, accéder facilement à ce genre d'informations statistiques peut s'avérer d'une aide précieuse.* »

Cet atlas interactif a été conçu pour être simple d'utilisation (un guide est disponible sur le site), mais son contenu n'en est pas moins riche. Une multitude de données est donc désormais disponible, mais une seule adresse est à retenir : **sig-caf31.fr**. 

### CONTACTS PRESSE

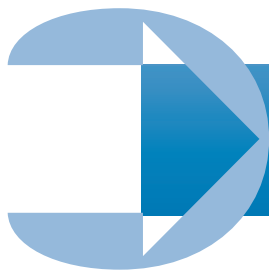
#### Caf de la Haute-Garonne

Christophe Juan, chargé de communication • tél. 05 61 99 75 22 • christophe.juan@caf.fr

Bruno Serraz, responsable de la communication • tél. 05 61 99 74 04 / 06 11 15 12 66 (jusqu'à 21 h) • bruno.serraz@caf.fr

#### Université de Toulouse II - Le Mirail

Marie-Claude Farcy, chargé des relations publiques • tél. 05 61 50 49 70 / 06 87 80 84 68 • farcy@univ-tlse2.fr



### UN PARTENARIAT CAF-UNIVERSITÉ

## Le Système d'Information Géographique de la Caf : un site créé par des étudiants pour un organisme de Sécurité sociale souhaitant partager son expertise

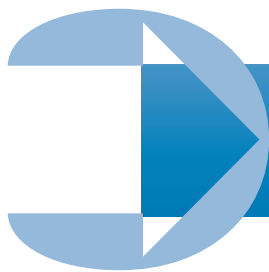
**L**es Systèmes d'information géographique sont monnaie courante dans les collectivités. Ils le sont beaucoup moins pour les Caf. Celui de la Caf de la Haute-Garonne est le premier à être en accès libre sur internet, à l'adresse [sig-caf31.fr](http://sig-caf31.fr). À l'origine, la caisse d'Allocations familiales, habituée à fournir aux collectivités locales des données sociales sur la population de leurs territoires, a souhaité en développer la diffusion auprès d'un plus grand nombre d'utilisateurs et en banaliser l'accès. « *Nous sommes détenteurs d'une véritable mine d'informations statistiques sur près de la moitié de la population de la Haute-Garonne, confirme Jean-Charles Piteau, Directeur de la Caf. En versant plus d'une vingtaine de prestations légales, des allocations familiales aux aides au logement, en passant par le Rsa, nous disposons de données fines sur la situation familiale et sociale des habitants. Avec le SIG, nous avons voulu partager cette expertise.* »

### Le fruit d'un travail de quatre étudiants

Sous la responsabilité de Laurent Jégou, cartographe et enseignant, trois étudiants du Master 2 de Géomatique SIGMA\* de l'Université de Toulouse II - Le Mirail, ont planché sur la commande de la Caf : « *Nous désirions une cartographie stable et pérenne, que la solution web soit simple d'utilisation et retenir les indicateurs qui nous paraissaient les plus parlants pour un territoire, précise Geneviève Cazaux, responsable de la Cellule Etudes et Statistiques de la Caf. Les étudiants ont exploré les différentes solutions disponibles sur le marché et nous ont proposé des briques logicielles Open Source assemblées par un autre étudiant du Master.* » Le SIG finalisé a été mis en ligne courant 2012. Les données annuelles (de 2009 à 2012) peuvent être visualisées sur les cartes à trois échelles : celle des 589 communes, celle des 33 EPCI (établissements de coopération intercommunale) à fiscalité propre, celle des 53 cantons. Toute modification de la carte des collectivités est prise en compte. Cet atlas interactif est « *un cas pratique particulièrement intéressant* », reconnaît Laurent Jégou. Les étudiants du Master de l'université, une vingtaine par promotion, participent à des projets en collaboration avec des collectivités territoriales, des services de l'Etat ou d'autres partenaires publics, comme la Fondation GoodPlanet de Yann Arthus-Bertrand. Le SIG de la Caf est déjà l'outil de travail des conseillers techniques de la Caf, qui accompagnent les collectivités et les associations dans la définition et la gestion de leurs projets. Il intéresse aussi les élus et personnels des collectivités. Une présentation, en lien avec la DRJSCS, leur est destinée en juin prochain. La direction du Système d'Information de la Cnaf (Caisse nationale des allocations familiales) suit aussi le SIG de près : elle vient à Toulouse le 24 avril prochain pour en savoir plus. ➕

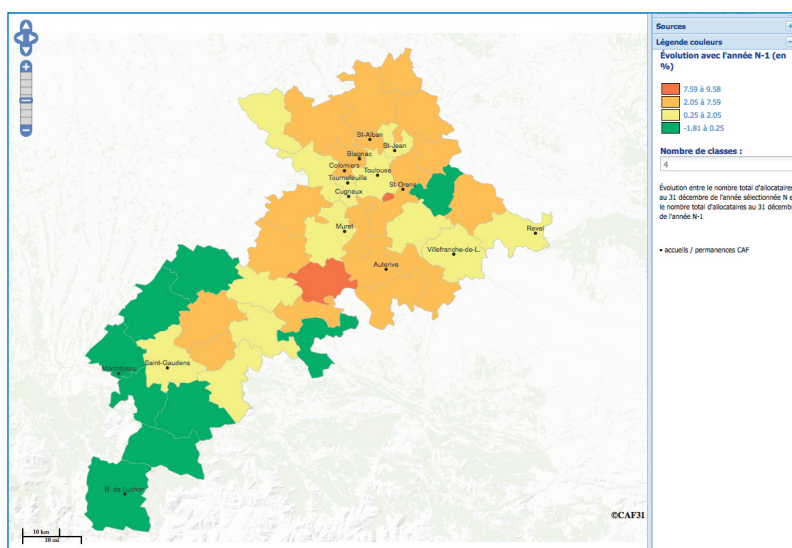
\* Science de l'information géoréférencée pour la maîtrise de l'environnement et l'aménagement du territoire.

\*\* Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale.



### LES ALLOCATAIRES DE LA HAUTE-GARONNE

## Une augmentation du nombre d'allocataires deux fois plus forte qu'au niveau national



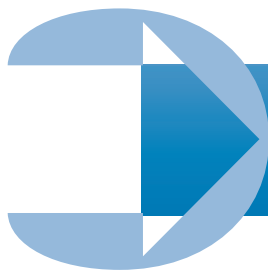
Au 31 décembre 2012, la Caf de la Haute-Garonne comptait **260 374 allocataires**. Une progression de 1,63% par rapport au 31 décembre 2011 (253 202). Au niveau national, la hausse du nombre d'allocataires atteint 0,8%. Les statistiques de la Caf le confirment : la Haute-Garonne conserve sa dynamique démographique qui en font l'un des départements les plus attractifs du territoire

métropolitain. L'an dernier, la Caf de la Haute-Garonne connaissait le plus fort taux d'accroissement de la population allocataire des caisses de métropole. Cette année, elle se classe dixième. En comptabilisant les personnes à charge (les enfants principalement), **618 916 personnes sont couvertes par la Caf**, soit rapporté aux chiffres du recensement 2011 (source Insee : 1 253 747 habitants), **49,4% de la population du département**.

#### Certains cantons plus concernés que d'autres

En visualisant l'évolution du nombre d'allocataires entre 2012 et 2011 sur le SIG de la Caf, on constate que c'est la deuxième couronne toulousaine qui enregistre les plus fortes progressions : les cantons de Carbonne (+7,59%), Toulouse 9\* (+9,57%) et de Cintegabelle (+4,91%) connaissent les hausses les plus importantes. *A contrario*, les cantons du Sud du département (Sud et Ouest du Comminges) sont ceux qui connaissent les plus fortes baisses du nombre d'allocataires : -1,8% pour celui de Barbezan et -1,18% pour le canton d'Aspet. Une tendance conforme aux évolutions constatées par l'Insee. ➡

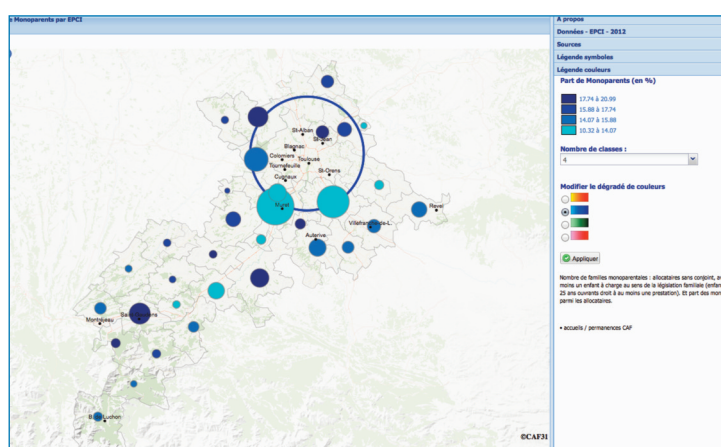
\* Ramonville-Saint-Agne et quartiers Sud-Est de Toulouse (La Terrasse, Montaudran, Pont des Demoiselles, Route de Revel, Sauzelong).



## SITUATION FAMILIALE

### La famille monoparentale : une réalité de plus en plus présente

La famille d'indicateurs regroupée, dans le SIG de la Caf, sous l'intitulé « Situation familiale » permet, entre autres, d'avoir une vision des « foyers » de mono-parentalité du département. Les 36 634 familles monoparentales (allocataires sans conjoint, avec au moins un enfant à charge) représentent 14,12% de la population allocataire totale. 92% sont des femmes. La part des familles monoparentales peut sensiblement varier, selon le territoire observé. A l'échelle des intercommunalités (EPCI à fiscalité propre), c'est la Communauté de communes du canton de Cazères qui présente le plus fort taux : il dépasse les 20% (20,99% soit 462 allocataires). Dans la Communauté d'agglomération du Muretain, 2 372 familles monoparentales sont recensées par la Caf au 1<sup>er</sup> janvier 2013, soit 18,66% des allocataires. La communauté urbaine Toulouse Métropole, avec 22 272 familles « isolées », présente une part d'allocataires monoparentaux de 13,14%.



### Un lien entre monoparentalité et précarité

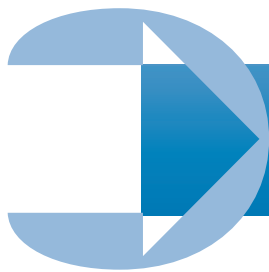
À l'échelle départementale, la part des familles monoparentales a augmenté de 6,8% en 3 ans (depuis 2010). En croisant les données, on relève que ces familles perçoivent 30% des aides au logement versées pour des personnes résidant dans le parc social, alors qu'elles ne représentent que 10% des bénéficiaires de ces aides dans le parc privé. Une famille à bas revenus\* sur quatre est monoparentale (26,4 % exactement). 57,8% des familles monoparentales sont sous le seuil des bas revenus\*\*\*\*, 34,5% d'entre elles perçoivent le Revenu de solidarité active, 67,7% une aide au logement. Des chiffres qui confirment le lien étroit entre monoparentalité et précarité. ➡

\* Population à bas revenus : il s'agit de la population de référence\*\* dont le RUC\*\*\* est inférieur au seuil de bas revenus. En 2012, le seuil de bas revenus\*\*\* applicable aux ressources 2011 est de 1 001 euros.

\*\* Population référence du RUC : il s'agit de l'ensemble des allocataires, hors étudiants, personnes de plus de 65 ans, allocataires des régimes particuliers et bénéficiaires d'AAH en maison d'accueil spécialisée.

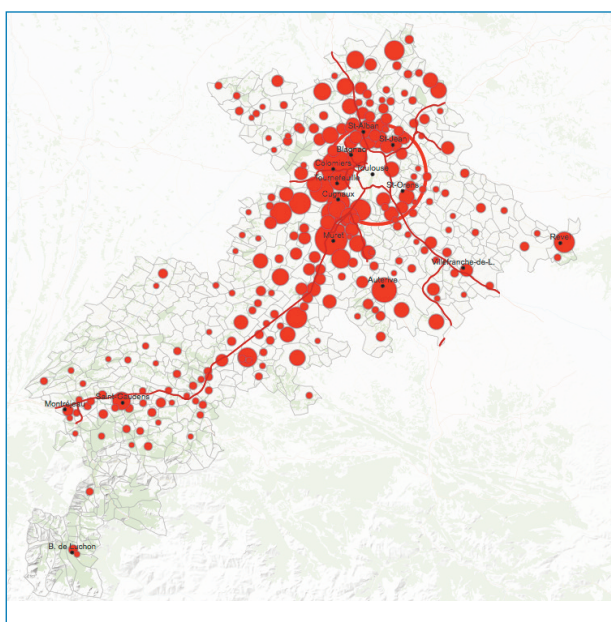
\*\*\* Le revenu mensuel par unité de consommation (RUC) rapporte le revenu disponible (revenus + prestations) des allocataires, au nombre d'unités de consommation (uc=1 pour l'allocataire, 0,5 par adulte et enfants de 14 ans ou plus, 0,3 par enfant de moins de 14 ans). On ajoute 0,2 pour les familles monoparentales.

\*\*\*\* Le seuil des bas revenus est égal à 60% de la médiane (valeur en dessous de laquelle il y a 50% des personnes).



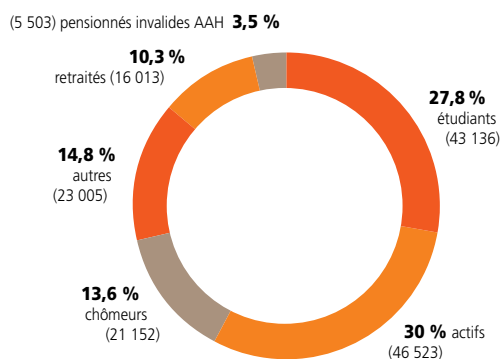
## LOGEMENT

### Les propriétaires accédants aidés par la Caf résident le long des axes autoroutiers



Parmi les indicateurs retenus dans la thématique du logement, celui des foyers accédant à la propriété bénéficiaires d'une aide au logement de la Caf est très parlant. Le Système d'information géographique présente l'avantage de spatialiser les dynamiques de résidence. En 2012, ils représentaient 7 648 allocataires (sur 155 332 bénéficiaires d'aide au logement, parmi lesquels 39 523 étudiants). En choisissant l'échelle de la commune, hormis le fait qu'une bonne partie de ces propriétaires aidés par la Caf réside à Toulouse (36,5%), on remarque aussi que les deux tiers d'entre eux résident dans des localités situées le long des axes autoroutiers. À Colomiers, on en compte 197, Auterive 108, Carbone 78, Saint-Lys 82.

#### Typologie des bénéficiaires d'aides au logement

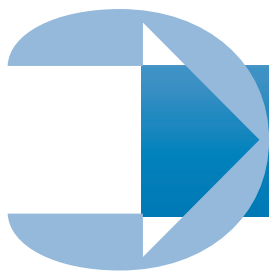


Plus du quart des aides au logement sont versées à des étudiants et, pour l'essentiel, sous forme d'ALS\*, presque autant que pour les actifs. Seulement 10,3 % du total des bénéficiaires d'aides au logement sont retraités.

Parmi ces accédants à la propriété, un système est en train de se développer, même si en valeur absolue, il reste marginal dans les statistiques de la Caf : celui de la location-accession. Prévu pour faciliter l'accès à la propriété des personnes n'ayant pas d'apport personnel, il se déroule en deux étapes : un contrat de location-accession de deux ans, suivi d'un acte notarié validant le transfert de propriété. Actuellement, 145 allocataires au stade de la première étape sont dénombrés par la Caf, dont la moitié sur Toulouse. ➡

\* Allocation de logement sociale.

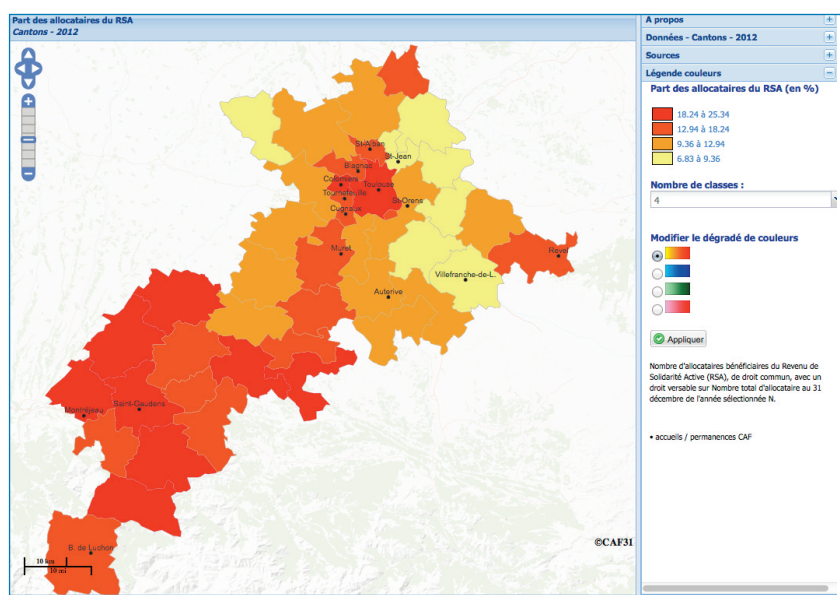




## PRÉCARITÉ

# Disparité territoriale pour les 40 255 allocataires du Revenu de solidarité active

La carte des bénéficiaires du Rsa au 31 décembre 2012 par cantons permet de constater, en un seul coup d'œil, que le sud du département est sensiblement plus touché par la précarité que le nord. Alors qu'au niveau départemental, ils représentent 15,5% du total des allocataires de la Caf, ce chiffre atteint 25,3% dans le canton de Saint-Gaudens, 22,9% dans celui d'Aspet, 21% dans celui de Montréjeau, 20,4% dans celui de Cazères. Les cantons qui affichent les parts les plus faibles sont celui de Lanta (6,9%) et Verfeil (6,9%).



### Le nombre de bénéficiaires du Rsa en hausse sensible, comme au niveau national

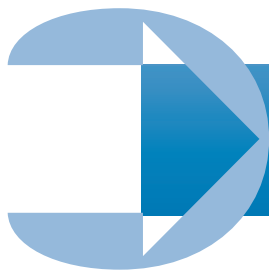
Autre tendance forte, que l'on constate aussi au niveau national, la hausse importante du nombre d'allocataires du Revenu de solidarité active : ils étaient 38 116 en 2011, ils sont 40 255 en 2012, soit une évolution de +5,6%, largement plus forte que celle observée pour l'ensemble des allocataires (+1,6%). Des chiffres à relier avec la situation de crise économique et sociale qui n'épargne pas le département. Cette hausse est conforme à celle observée au niveau national (+5,4%).

On constate par ailleurs des évolutions très différentes quant au type de Rsa versé : le nombre de bénéficiaires du Rsa socle\* a augmenté de 7,9% en un an, celui des bénéficiaires du Rsa activité\*\* de 0,2%, et celui des bénéficiaires du Rsa socle et activité\*\*\* de 4,4%. Ces chiffres confirment l'essor de la précarité. ➡

\* Foyers allocataires n'ayant pas de revenus d'activité.

\*\* Foyers allocataires dont le Revenu de solidarité active complète les revenus d'activité et dont l'ensemble des revenus est supérieur au montant forfaitaire.

\*\*\* Foyers allocataires dont le Revenu de solidarité active complète les revenus d'activité et dont l'ensemble des revenus est inférieur au montant forfaitaire.

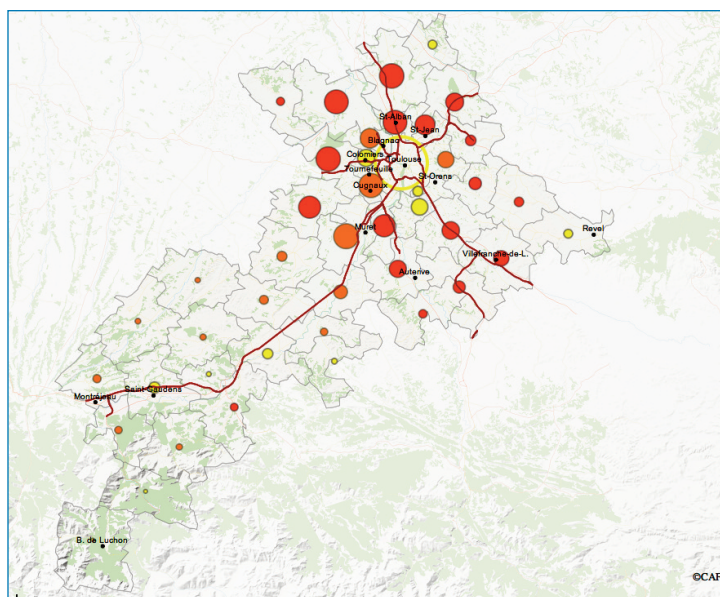


### GARDE D'ENFANTS

## Près d'un tiers des enfants de 0 à 2 ans gardés dans le cadre de l'accueil individuel

**S**i l'accueil en structures collectives (crèches, multi-accueils, haltes-garderies) s'est sensiblement développé depuis plus de dix ans et reste le mode de garde préféré des Français, l'accueil individuel représente une part importante de l'offre dans le département. Le SIG de la Caf, avec l'indicateur qu'est la part d'enfants de 0 à 2 ans ouvrant droit au complément de libre choix de mode de garde PAJE\* permet de mesurer l'importance de ce mode d'accueil. En optant pour le niveau cantonal, on remarque que dans certains territoires, il représente la moitié des modes d'accueil effectivement utilisés : 49,79%

pour le canton de Montastruc-La-Conseillère, 51,53% pour celui de Villefranche-Lauragais. Sur le canton de Toulouse, cette part est de 19,37%. Cet indicateur évolue en fonction de plusieurs paramètres, notamment celui du nombre de places proposées en accueil collectif à proximité du lieu de résidence des familles. Les cantons de la deuxième couronne toulousaine sont ceux où l'accueil individuel, en très grande majorité assuré par les assistants maternels agréés, est le plus fort.



**L'accueil de la petite enfance est un enjeu important pour la Caf. L'un de ses objectifs prioritaires et d'aider les parents à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale. Cette mission passe par le soutien au développement de solutions de garde mais aussi par le versement de la Paje (Prestation d'accueil du jeune enfant).**

Pour l'ensemble du département, sur les 44 812 enfants âgés de moins de 3 ans, 13 799 ont permis à leurs parents de percevoir le Complément de libre choix de mode de garde : 12 094 pour un assistant maternel agréé, 650 pour une personne assurant la garde au domicile des parents et 1 055 par une association, une entreprise ou une micro-crèche. C'est donc 30,8% des enfants connus de la Caf qui sont concernés par l'accueil individuel dans la Haute-Garonne. ➡

\* Est pris en compte le nombre d'enfants de 0 à 2 ans révolus : d'allocataires bénéficiaires du CMG (complément mode de garde) pour l'assistant maternel, d'allocataires bénéficiaires du CMG (complément mode de garde) en garde à domicile, d'allocataires bénéficiaires du CMG (complément mode de garde) par une structure d'accueil : association, entreprise agréée, micro-crèche.



## CONFÉRENCE DE PRESSE

Mardi 9 avril 2013 • 10 h 30  
La Cantine Toulouse

### ANNEXE

## L'évolution des principales aides légales

| Nombre de bénéficiaires par type de prestations    |                |                |                |
|----------------------------------------------------|----------------|----------------|----------------|
| Prestations                                        | 2010           | 2011           | 2012           |
| <b>Entretien des enfants</b>                       |                |                |                |
| Allocations Familiales .....                       | 85 840         | 87 471         | 88 833         |
| Complément familial .....                          | 11 129         | 11 233         | 11 289         |
| Allocation Rentrée Scolaire .....                  | 47 508         | 47 233         | 48 339         |
| <b>Naissance et garde des enfants</b>              |                |                |                |
| Prestations d'Accueil du Jeune Enfant .....        | 42 418         | 43 281         | 44 038         |
| <b>Monoparentalité</b>                             |                |                |                |
| Allocation Soutien Familial .....                  | 10 120         | 10 720         | 11 121         |
| <b>Aides au logement</b>                           |                |                |                |
| Allocation de Logement Familiale .....             | 22 968         | 22 812         | 22 642         |
| Allocation de Logement Sociale .....               | 75 640         | 78 194         | 78 820         |
| Aide Personnalisée au Logement .....               | 48 825         | 52 071         | 53 870         |
| <b>Aides au handicap</b>                           |                |                |                |
| Allocation d'Education Enfant Handicapé .....      | 3 292          | 3 773          | 4 233          |
| Allocation Adultes Handicapés .....                | 15 884         | 17 081         | 18 128         |
| Allocation Journalière de Présence Parentale ..... | 88             | 138            | 172            |
| <b>Précarité</b>                                   |                |                |                |
| Revenu de Solidarité Active .....                  | 37 002         | 38 116         | 40 255         |
| <b>Travailleurs migrants</b>                       |                |                |                |
|                                                    | 437            | 941            | 940            |
| <b>Nombre total d'allocataires</b>                 | <b>248 450</b> | <b>256 202</b> | <b>260 374</b> |

### Progression par famille de bénéficiaires 2011/2012

